

COMITE SYNDICAL

PROCES-VERBAL
du mercredi 5 avril 2023
à St Pierre de Chartreuse

2nd TEMPS

COMITE SYNDICAL ORDINAIRE

1 - BUDGET DU SYNDICAT MIXTE

1.1 Compte de gestion et compte administratif 2022 – affectation des résultats 2022

1.2 Budget Primitif 2023

2 - BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE DES HAUTS DE CHARTREUSE

2.1 Compte de gestion et compte administratif 2022 – affectation des résultats 2022

2.2 Budget Primitif 2023

COMITE SYNDICAL EXTRAORDINAIRE

1 - MODIFICATION DES STATUTS

QUESTIONS DIVERSES

**PRESENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE
REGIONALE DES COMPTES SUR LES EXERCICES 2016 ET SUIVANTS**

Dominique ESCARON, Président, remercie les participants de leur présence à ce second temps du comité syndical.

Il constate le quorum et donne lecture des pouvoirs et des excusés.

COMITE SYNDICAL ORDINAIRE

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Points présentés par Céline DOLGOPYATOFF BURLET Vice-présidente déléguée à l'administration et aux finances.

COMPTE DE GESTION DE LA TRESORIERE DU SYNDICAT MIXTE ANNEE 2022

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, délibérant sur le compte de gestion pour l'année 2022

- après s'être assuré que la trésorière a repris dans ses écritures le montant des titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant le budget principal :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^o janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE :

Que le compte de gestion pour l'exercice 2022 dressé par la trésorière, visé est certifié conforme par l'ordonnateur.

Votants (en voix) : 88

Exprimés (en voix) : 88

Pour : 88

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2022

- Vu la présentation du compte administratif 2022,

Le Président présente le compte administratif 2022 pour le syndicat mixte tel que ci-dessous :

Section de fonctionnement

Recettes 2022	2 682 620.58 €
Dépenses 2022	2 495 581.45 €
Soit résultat 2022	+ 187 039.13 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté	+ 604 016.30 €
---	----------------

Soit résultat de fonctionnement 2022	+ 791 055.43 €
---	-----------------------

Section d'investissement

Recettes 2022	354 080.76 €
Dépenses 2022	286 393.97 €
Soit résultat 2022	+ 67 686.79 €
Reprise de l'excédent antérieur reporté d'investissement	+ 86 893.20 €
Soit solde d'exécution de la section d'investissement	+ 154 579.99 €
Restes à réaliser en dépenses	881 700,00 €
Restes à réaliser en recettes	262 115,00 €
Soit résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser	- 465 005.01 €

Le Président quitte la salle pour la mise au vote.

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***D'adopter le Compte Administratif 2022 du budget principal du syndicat mixte dont la présentation règlementaire figure en annexe 1.***

Votants (en voix) : 87
 Exprimés (en voix) : 87
 Pour : 87
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

AFFECTATION DE RESULTATS ANNEE 2022

En application de la procédure d'affectation des résultats instituée par la M14, après constatation des résultats définitifs de l'exercice 2022, le Comité Syndical doit définir l'affectation du résultat de fonctionnement 2022.

La décision d'affectation porte sur le résultat de fonctionnement 2022 constaté à la clôture de l'exercice soit 791 055,43 €.

*Constatant l'absence d'un déficit antérieur de fonctionnement,
 Constatant un besoin de financement de la section d'investissement 2022 corrigé des restes à réaliser de 465 005.01 €*

Le Comité Syndical

- ***Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 par délibération du 5 avril 2023,***
- ***Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,***

Et après en avoir délibéré DECIDE :

- ***D'affecter la somme de 465 005.01 € au compte 1068 (affectation obligatoire),***
- ***De reporter le solde du résultat 2022 soit 326 050.42 € en report à nouveau de fonctionnement (compte 002).***

Votants (en voix) : 88
 Exprimés (en voix) : 88
 Pour : 88
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

BUDGET PRIMITIF ANNEE 2023

Dominique ESCARON explique le FCTVA : il correspond, comme pour toutes les collectivités publiques selon la loi de finances, à la récupération de la TVA à 16.401 % sur un certain nombre de postes, 2 ans plus tard. C'est donc ce montant qu'il nous manque dans le plan de financement de la Maison du Parc, où dans 2 ans le Parc touchera les 16.401 % du montant total du projet.

Anne GERIN demande si le budget du Parc est toujours en M14 ou s'il est déjà passé en M57, ce qui implique une autre gestion des amortissements.

Artur FATELA précise que le Parc passera en M57 prochainement

- Vu le débat d'orientations budgétaires tenu le 05/04/2023,
- Vu la présentation du Budget Primitif 2023,

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE

- **D'adopter le budget primitif 2023 dont la présentation réglementaire figure en annexe 2 et qui s'équilibre :**
 - **En fonctionnement à hauteur de 4 042 503.42 €**
 - **En investissement à hauteur de 3 502 320.00 €**

Votants (en voix) : 88

Exprimés (en voix) : 88

Pour : 88

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

2 - BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE

Points présentés par Dominique CLOUZEAU, Vice-présidente déléguée à la biodiversité et aux espaces sensibles

COMPTE DE GESTION DE LA TRESORIERE DU SYNDICAT MIXTE ANNEE 2022

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, délibérant sur le compte de gestion pour l'année 2022

- après s'être assuré que la trésorière a repris dans ses écritures le montant des titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant le budget principal :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^o janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE :

Que le compte de gestion pour l'exercice 2022 dressé par la trésorière, visé est certifié conforme par l'ordonnateur.

Votants (en voix) : 88

Exprimés (en voix) : 88

Pour : 88

Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2022

- *Vu la présentation du compte administratif 2022,*

Dominique CLOUZEAU, vice-présidente, présente le compte administratif 2022 pour la Réserve Naturelle tel que ci-dessous :

Section de fonctionnement

Recettes 2022	285 990.99 €
Dépenses 2022	287 672.39 €
Soit résultat 2022	- 1 681.40 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté + 303 516.09 €

Soit résultat de fonctionnement 2022 + 301 834.69 €

Section d'investissement

Recettes 2022	18 318.96 €
Dépenses 2022	20 120.81 €
Soit résultat 2022	- 1 801.85 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté d'investissement + 36 417.64 €

Soit solde d'exécution de la section d'investissement + 34 615.79 €

Restes à réaliser en dépenses	3 647,00 €
Restes à réaliser en recettes	8 000,00 €

Soit résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser + 38 968.79 €

Le Président quitte la salle pour la mise au vote.

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***D'adopter le Compte Administratif 2022 du budget annexe de la Réserve Naturelle dont la présentation règlementaire figure en annexe 3.***

Votants (en voix) : 87
Exprimés (en voix) : 87
Pour : 87
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

AFFECTATION DE RESULTATS ANNEE 2022

En application de la procédure d'affectation des résultats instituée par la M14, après constatation des résultats définitifs de l'exercice 2022, le Comité Syndical doit définir l'affectation du résultat de fonctionnement 2022.

La décision d'affectation porte sur le résultat de fonctionnement 2022 constaté à la clôture de l'exercice soit 301 834.69 €.

Constatant l'absence d'un déficit antérieur de fonctionnement,
Constatant l'absence d'un besoin de financement de la section d'investissement 2022 (résultat corrigé des restes à réaliser de + 38 968.79 €)

Le Comité Syndical

- **Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 par délibération du 5 avril 2023,**
- **Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,**

Et après en avoir délibéré DECIDE :

- **De reporter le solde de l'excédent de fonctionnement 2022 soit 301 834.69 € en report à nouveau de fonctionnement (compte 002).**

Votants (en voix) : 88

Exprimés (en voix) : 88

Pour : 88

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

BUDGET PRIMITIF ANNEE 2023

Anne GERIN demande si les 25 000 € du Fonds Vert ciblent une action précise.

Suzanne FORET précise que la subvention est centrée sur le financement des Accompagnateurs Moyenne Montagne, pour la troisième année, en rallongeant la période de mai à octobre.

- *Vu le débat d'orientations budgétaires tenu le 05/04/2023,*
- *Vu la présentation du Budget Primitif 2023,*

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE

- **D'adopter le budget primitif 2023 dont la présentation réglementaire figure en annexe 4 et qui s'équilibre :**
 - **En fonctionnement à hauteur de 633 235.69 €**
 - **En investissement à hauteur de 57 535.79 €**

Votants (en voix) : 88

Exprimés (en voix) : 88

Pour : 88

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

COMITE SYNDICAL EXTRAORDINAIRE

1 - MODIFICATION DES STATUTS

Point présenté par le Président

Lors du Bureau syndical du 03 octobre 2022, nous avons présenté une synthèse des observations et des recommandations de la chambre régionale des comptes sur le pilotage et le soutien financier des Parcs naturels régionaux par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour répondre aux recommandations de la chambre régionale des comptes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a demandé à l'ensemble des Parcs naturels de modifier leurs statuts sur les points suivants :

- Réduire le nombre d'élus régionaux siégeant au sein du Parc pour renforcer leur participation effective.
- Renouveler les instances du Parc suite au renouvellement des conseils municipaux, mais aussi suite aux élections régionales et départementales.
- Doter la Région et les départements à minima de 50 % des voix au comité syndical.
- Arriver à terme à ce que l'engagement financier du territoire représente au moins 20% des cotisations statutaires.

Proposition de modification des statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse

L'article 7 (composition du comité syndical) est modifié comme suit (modification en gras) :

« À chaque renouvellement des Conseils Municipaux, **régionaux et départementaux**, le Comité Syndical procède à l'élection du Bureau du Syndicat Mixte. Les membres du Bureau sont élus au sein de chaque collège. »

Par ailleurs, nous aurons à modifier ultérieurement l'article 7 pour intégrer le nombre exact de délégués que la Région souhaite mandater au sein du Parc, et modifier le nombre de voix pour que la Région et les Départements disposent d'au moins 50% des voix.

L'article 9 (élection du Président et des Vice-présidents) est modifié comme suit (modification en gras) :

« À chaque renouvellement des conseils municipaux, **régionaux et départementaux**, les membres délibérants du Comité Syndical procèdent à l'élection du Président du Syndicat Mixte. »

L'article 16 (répartition des charges) est modifié comme suit (modification en gras) pour corriger une erreur matérielle :

- Collège « Centre »

. Du 1er au 1000ème habitant :

3.5 fois la valeur de base par habitant et par an est à la charge de la commune

1,1 fois la valeur de base par habitant et par an est à la charge de l'EPCI adhérent.

. Du 1001ème au 5000ème habitant :

2.5 fois la valeur de base par habitant et par an est à la charge de la commune

1,1 fois la valeur de base par habitant et par an est à la charge de l'EPCI adhérent.

. Au-delà du 5000ème habitant :

1.5 fois la valeur de base par habitant et par an est à la charge de la commune

0.5 fois la valeur de base par habitant et par an est à la charge de l'EPCI adhérent.

- Collège « Piémont »

0.9 fois la valeur de base par habitant et par an est à la charge de la commune

0.3 fois la valeur de base par habitant et par an est à la charge de l'EPCI adhérent.

Par ailleurs, nous aurons à modifier ultérieurement l'article 16 pour que le financement du bloc territorial atteigne au moins 20% des cotisations statutaires.

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***De valider les modifications statutaires des articles 7, 9 et 16, présentées ci-dessus, pour la nouvelle charte,***
- ***De prendre acte que le Comité syndical devra encore modifier les articles 7 et 16 afin de répondre à la demande de la Région.***

Votants (en voix) : 88

Exprimés (en voix) : 88

Pour : 88

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

QUESTIONS DIVERSES

PRESENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LES EXERCICES 2016 ET SUIVANTS

Point présenté par le Président

MAISON DU PARC - TRAVAUX EN COURS

Point présenté par Artur FATELA Directeur

Sans autres remarques et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h40.

Ce compte rendu est à retrouver en suivant le chemin ci-dessous :

<https://www.parc-chartreuse.net/comprendre-le-parc/la-vie-administrative-du-parc/proces-verbaux-des-comites-et-bureaux-syndicaux/>

LISTE DES PRESENTS - Comité syndical du 5 avril 2023 – 2nd temps

1^{er} collège – Délégués du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie
BAILE Henri
CHAIX Nathalie
MARCHE Emilie
SANDRAZ Éric

2^{ème} Collège - Délégués du Conseil départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

DOLGOPYATOFF BURLET Céline déléguée titulaire
FAURE Nathalie déléguée titulaire
GERIN Anne déléguée titulaire

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert délégué titulaire
WOLFF Corine déléguée titulaire

4^{ème} Collège –Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

délégué titulaire
BONNARDON Pierre délégué titulaire

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

APREMONT DUPRAZ Marc délégué titulaire
ENTRE DEUX GUIERS BOUCHERLE Jean-Xavier délégué titulaire
ENTREMONT LE VIEUX BREYTON Stéphanie déléguée titulaire
LA BAUCHE LABRUDE Evelyne déléguée titulaire
LA SURE EN CHARTREUSE DELPHIN Jean-Luc délégué titulaire
LE SAPPEY EN CHARTREUSE ESCARON Dominique délégué titulaire
MONT ST MARTIN MAILLOT Isabelle déléguée titulaire
PLATEAU DES PETITES ROCHES CLOUZEAU Dominique déléguée titulaire
PROVEYSIEUX MICHALLET Bernard délégué titulaire
QUAIX EN CHARTREUSE MERLE Alain délégué titulaire
ST AUPRE DELPHIN Maurice délégué titulaire
ST CHRISTOPHE LA GROTTÉ CHAVANT Christelle déléguée titulaire
ST CHRISTOPHE SUR GUIERS DEBELLE Denis délégué titulaire
ST ETIENNE DE CROSSEY CHASSAGNON Guillaume délégué titulaire
ST LAURENT DU PONT MOREL Véronique déléguée titulaire
ST PIERRE DE CHARTREUSE GUSMEROLI Stéphane délégué titulaire
ST PIERRE DE GENEBOZ MONTAGNAT-RENTIER Dominique délégué titulaire
ST PIERRE D'ENTREMONT 38 GAUTIER Marc délégué titulaire
ST PIERRE D'ENTREMONT 73 DEVAUTON Thierry délégué titulaire
VIMINES BERNARD-PEYRE Gaëlle déléguée titulaire

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BERNIN LAMBERT Hervé délégué titulaire
COGNIN REY René délégué titulaire
CORENC EGO Catherine déléguée titulaire
LE TOUVET GAUCHON Sandrine déléguée titulaire
MONTAGNOLE SECO Marc délégué titulaire
PORTE DE SAVOIE CHAMPONNOIS Fabien délégué suppléant
ST BALDOPH BELLINGHERY Éric délégué titulaire
ST EGREVE DELCAMBRE Philippe délégué titulaire
ST ISMIER PICARD Christian délégué titulaire
ST VINCENT DE MERCUZE BURDET Gérard délégué titulaire

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

CŒUR DE CHARTREUSE PICHON MARTIN Bertrand délégué titulaire

CŒUR DE CHARTREUSE MACHON Martine déléguée titulaire

LE GRESIVAUDAN ENGRAND Christophe délégué titulaire

INVITES :

BRUN Jean-Jacques Co-président du Conseil Scientifique

TISSOT Wilfried maire de la commune de St Pierre d'Entremont 73

MEMBRES DE L'EQUIPE TECHNIQUE :

BAILLEUX Karine ; BALESTRA Catherine ; BELMONT Laure ; BOGAERT Pascal ; BOURHIS Fabien ; CLOITRE Martine ; FATELA Artur ; FILLION Laurent ; FORET Suzanne ; FRACHISSE Marion ; GIRARD Coline ; GRANDJEAN Sylvène ; HEZARD Marion ; MALLIER Peggy ; PASCAL Gaëtan ; VIERA Marie-Laure ; VIN Emmanuelle

LISTE DES POUVOIRS ET EXCUSES - Comité syndical du 5 avril 2023 – 2nd temps

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

LAÏDOUNI DENIS Myriam à MARCHE Emilie

VIAL Cédric à BERANGER Nathalie

MONTORO SADOUX Marie-Pierre

2^{ème} collège – Délégués du Conseil départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

3^{ème} collège – Délégués du Conseil départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

CHAMBERY BÂABÂA Jimmy (tit)

GRENOBLE HABFAST Claus (tit)

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

ATTIGNAT ONCIN RUBIER Éric (tit) à LABRUDE Evelyne (tit)

CORBEL PUTOT Éric (tit) à WOLFF Corine (tit) ; MENU François (sup)

LES ECHELLES EYMERY Clémentine (tit) à BOUCHERLE Jean-Xavier (tit)

MIRIBEL LES ECHELLES MONIN Michelle (tit) à BREYTON Stéphanie (tit)

ST THIBAUD DE COUZ ZANNA Maryline (tit) et GUSMEROLI Stéphane (tit)

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BARRAUX SORRET Bruno (tit)

CROLLES DUMAS Isabelle (tit) à PICHON-MARTIN Bertrand (tit)

FONTANIL CORNILLON DURAND Bernard (tit) à MICHALLET Bernard (tit)

LA BUISSE VANPRAET Daphné (tit)

PORTE DE SAVOIE GUILLEMAT Serge (tit)

ST ISMIER CANIVET Bernard (sup)

ST MARTIN LE VINOUX LAVAL Sylvain (tit) à GERIN Anne (tit)

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

LE GRESIVAUDAN MILLET Régine (tit) à DOLGOPYATOFF BURLET Céline (tit)

CŒUR DE CHARTREUSE CATTANEO Myriam (sup)

INVITES :

BONNIVARD Emilie Députée de la Savoie

GAYMARD Hervé Président Conseil Départemental 73

GONTARD Guillaume Sénateur de l'Isère

IORDANOFF Jérémie Député de l'Isère

JACQUIER LAFORGE Députée de l'Isère

MADELRIEUX Sophie Co-présidente du conseil scientifique

PART Juliette Sous-Préfète de la Savoie

RAMBAUD Didier Sénateur de l'Isère

RAVIER François Préfet de la Savoie

SAVIN Michel Sénateur de l'Isère

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 423 970,00	822 052,56	0,00	0,00	601 917,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 483 747,00	1 414 073,84	0,00	0,00	69 673,16
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	293 174,00	189 977,96	0,00	0,00	103 196,04
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 200 891,00	2 426 104,36	0,00	0,00	774 786,64
66	Charges financières	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	350 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	178 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 738 891,00	2 426 104,36	0,00	0,00	1 312 786,64
023	Virement à la section d'investissement (2)	491 992,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	70 000,00	69 477,09			522,91
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		561 992,00	69 477,09			492 514,91
TOTAL		4 300 883,00	2 495 581,45	0,00	0,00	1 805 301,55
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	13 667,55	0,00	0,00	-13 667,55
70	Produits services, domaine et ventes div	205 000,00	225 695,05	0,00	0,00	-20 695,05
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 451 868,00	2 390 172,72	0,00	0,00	1 061 695,28
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,57	0,00	0,00	-1,57
Total des recettes de gestion courante		3 656 868,00	2 629 536,89	0,00	0,00	1 027 331,11
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	14 685,25	0,00	0,00	-14 685,25
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 656 868,00	2 644 222,14	0,00	0,00	1 012 645,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	40 000,00	38 398,44			1 601,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		40 000,00	38 398,44			1 601,56
TOTAL		3 696 868,00	2 682 620,58	0,00	0,00	1 014 247,42
Pour information		(3) 604 016,30				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
	Total des opérations d'équipement	1 257 984,00	247 995,53	881 700,00	128 288,47
	Total des dépenses d'équipement	1 507 984,00	247 995,53	881 700,00	378 288,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 507 984,00	247 995,53	881 700,00	378 288,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	40 000,00	38 398,44		1 601,56
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	40 000,00	38 398,44		1 601,56
	TOTAL	1 547 984,00	286 393,97	881 700,00	379 890,03
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	639 000,00	280 132,32	262 115,00	96 752,68
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
	Total des recettes d'équipement	889 000,00	280 132,32	262 115,00	346 752,68
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	10 100,00	4 471,35	0,00	5 628,65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
	Total des recettes financières	10 100,00	4 471,35	0,00	5 628,65
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	899 100,00	284 603,67	262 115,00	352 381,33
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	491 992,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	70 000,00	69 477,09		522,91
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	561 992,00	69 477,09		492 514,91
	TOTAL	1 461 092,00	354 080,76	262 115,00	844 896,24

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - Budget Principal - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 86 893,20			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1066 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 423 970,00	0,00	1 612 647,42	1 612 647,42	1 612 647,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 483 747,00	0,00	1 530 316,00	1 530 316,00	1 530 316,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	293 174,00	0,00	310 400,00	310 400,00	310 400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 200 891,00	0,00	3 453 363,42	3 453 363,42	3 453 363,42
66	Charges financières	10 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
67	Charges exceptionnelles	350 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	178 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 738 891,00	0,00	3 960 363,42	3 960 363,42	3 960 363,42
023	Virement à la section d'investissement (5)	491 992,00	0,00	22 140,00	22 140,00	22 140,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	70 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		561 992,00	0,00	82 140,00	82 140,00	82 140,00
TOTAL		4 300 883,00	0,00	4 042 503,42	4 042 503,42	4 042 503,42

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 042 503,42
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	205 000,00	0,00	262 000,00	262 000,00	262 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 451 868,00	0,00	3 300 660,00	3 300 660,00	3 300 660,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	123 793,00	123 793,00	123 793,00
Total des recettes de gestion courante		3 656 868,00	0,00	3 686 453,00	3 686 453,00	3 686 453,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 656 868,00	0,00	3 686 453,00	3 686 453,00	3 686 453,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	40 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		40 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL		3 696 868,00	0,00	3 716 453,00	3 716 453,00	3 716 453,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	326 050,42
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 042 503,42
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	52 140,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	74 800,00	74 800,00	74 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	250 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
	Total des opérations d'équipement	1 257 984,00	881 700,00	227 340,00	227 340,00	1 109 040,00
	Total des dépenses d'équipement	1 507 984,00	881 700,00	2 002 140,00	2 002 140,00	2 883 840,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 507 984,00	881 700,00	2 152 140,00	2 152 140,00	3 033 840,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	40 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	438 480,00	438 480,00	438 480,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	40 000,00	0,00	468 480,00	468 480,00	468 480,00
	TOTAL	1 547 984,00	881 700,00	2 620 620,00	2 620 620,00	3 502 320,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 502 320,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	639 000,00	262 115,00	1 250 000,00	1 250 000,00	1 512 115,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	840 000,00	840 000,00	840 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	889 000,00	262 115,00	2 090 000,00	2 090 000,00	2 352 115,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	10 100,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	465 005,01	465 005,01	465 005,01
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	10 100,00	0,00	475 005,01	475 005,01	475 005,01
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	899 100,00	262 115,00	2 565 005,01	2 565 005,01	2 827 120,01
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	491 992,00	0,00	22 140,00	22 140,00	22 140,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	70 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	438 480,00	438 480,00	438 480,00

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - Budget Principal - BP - 2023

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	561 992,00		520 620,00	520 620,00	520 620,00
	TOTAL	1 461 092,00	262 115,00	3 085 625,01	3 085 625,01	3 347 740,01

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					154 579,99
--	--	--	--	--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					3 502 320,00
---	--	--	--	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	52 140,00
--	-----------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 - DI 040*.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	345 897,00	66 753,85	0,00	0,00	279 143,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	213 135,00	206 027,06	0,00	0,00	7 107,94
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 570,00	7 313,52	0,00	0,00	3 256,48
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		569 602,00	280 094,43	0,00	0,00	289 507,57
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		599 602,00	280 094,43	0,00	0,00	319 507,57
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	7 578,00	7 577,96			0,04
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 578,00	7 577,96			0,04
TOTAL		607 180,00	287 672,39	0,00	0,00	319 507,61
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	299 671,00	281 089,80	0,00	0,00	18 581,20
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		299 671,00	281 089,80	0,00	0,00	18 581,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	908,58	0,00	0,00	-908,58
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		299 671,00	281 998,38	0,00	0,00	17 672,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	3 993,00	3 992,61			0,39
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 993,00	3 992,61			0,39
TOTAL		303 664,00	285 990,99	0,00	0,00	17 673,01
Pour information		(3) 303 516,09				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	64 332,00	16 128,20	3 647,00	44 556,80
	Total des dépenses d'équipement	64 332,00	16 128,20	3 647,00	44 556,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	64 332,00	16 128,20	3 647,00	44 556,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	3 993,00	3 992,61		0,39
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 993,00	3 992,61		0,39
	TOTAL	68 325,00	20 120,81	3 647,00	44 557,19
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 740,00	10 741,00	0,00	-1,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 740,00	10 741,00	0,00	-1,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	13 590,00	0,00	8 000,00	5 590,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	13 590,00	0,00	8 000,00	5 590,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	24 330,00	10 741,00	8 000,00	5 589,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	7 578,00	7 577,96		0,04
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 578,00	7 577,96		0,04
	TOTAL	31 908,00	18 318,96	8 000,00	5 589,04

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - RESERVE NATURELLE - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 36 417,64			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	345 897,00	0,00	270 730,69	270 730,69	270 730,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	213 135,00	0,00	314 835,00	314 835,00	314 835,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 570,00	0,00	2 750,00	2 750,00	2 750,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		569 602,00	0,00	588 315,69	588 315,69	588 315,69
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		599 602,00	0,00	618 315,69	618 315,69	618 315,69
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	7 578,00		14 920,00	14 920,00	14 920,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 578,00		14 920,00	14 920,00	14 920,00
TOTAL		607 180,00	0,00	633 235,69	633 235,69	633 235,69

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	633 235,69
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	299 671,00	0,00	328 911,00	328 911,00	328 911,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		299 671,00	0,00	328 911,00	328 911,00	328 911,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		299 671,00	0,00	328 911,00	328 911,00	328 911,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 993,00		2 490,00	2 490,00	2 490,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 993,00		2 490,00	2 490,00	2 490,00
TOTAL		303 664,00	0,00	331 401,00	331 401,00	331 401,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	301 834,69
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	633 235,69
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	12 430,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	64 332,00	3 647,00	51 398,79	51 398,79	55 045,79
	Total des dépenses d'équipement	64 332,00	3 647,00	51 398,79	51 398,79	55 045,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	64 332,00	3 647,00	51 398,79	51 398,79	55 045,79
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	3 993,00		2 490,00	2 490,00	2 490,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 993,00		2 490,00	2 490,00	2 490,00
	TOTAL	68 325,00	3 647,00	53 888,79	53 888,79	57 535,79

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	57 535,79
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	10 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	13 590,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	13 590,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	24 330,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	7 578,00		14 920,00	14 920,00	14 920,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 578,00		14 920,00	14 920,00	14 920,00
	TOTAL	31 908,00	8 000,00	14 920,00	14 920,00	22 920,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					34 615,79
--	--	--	--	--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					57 535,79
---	--	--	--	--	-----------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	12 430,00
--	-----------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.